

Compte rendu conseil d'école n° 1 du 17/10/2022

Présentation des membres :

- **Représentantes école** : Mme Guibert (directrice), Mme Gargouil (classe 1), Mme Winder (classe 2)
- **Représentants parents d'élève** : Mme Pauluzzi, Julie Guimbaud, M. Garnache
- **Représentantes mairie** : Mme Ditsch
- **Représentant académie** : Walter Brun (délégué départemental de l'Education Nationale)
- **Invitée** : Gaida Dominique (atsem classe 2)

Rôle et attribution du conseil d'école :

- 3 conseils d'école avec un secrétaire de chaque partie pour chaque conseil.

Conseil 1 : représentant école (Ce jour : secrétaire Mme Winder)

Conseil 2 : représentant mairie

Conseil 3 : représentant parent

Une fois que le compte rendu sera transmis à Mme Guibert et après relecture, il sera envoyé par mail à chacun et affiché sur le panneau à l'entrée de l'école.

Dates présumées des prochains conseils : mardi 28 février et lundi 5 juin

- Les membres au conseil d'école sont : parents élus, DDEN, inspectrice, enseignantes.

D'autres personnes comme une assistance sociale, la psychologue scolaire, les Atsem, l'APE... peuvent être invitées à l'occasion.

- A quoi cela sert ? Organiser la vie de l'école, le temps périscolaire...

I. bilan de la rentrée 2022

a. effectifs des classes

51 élèves à la rentrée puis 52 puis de nouveau 51 suite à un départ dans la classe de Mme Guibert.

Classe 1 : 5 PS 8 MS soit 13 élèves (atsem Niquet Marie)

Classe 2 : 9 GS 5 CP 6 CE1 soit 20 élèves (atsem Gaida Dominique)

Classe 3 : 5 CE2 8 CM1 5 CM2 soit 18 élèves

b. les décroisements

- Les GS vont tous les après-midis dans la classe des maternelles.
- Les CP font bibliothèque tous les lundis de 13h45 à 15h avec Mme Gargouil.
- Les CE2 vont tous les lundis et mardis de 13h30 à 15h dans la classe de Mme Winder pour réaliser des séances en questionner le monde et de renforcement en lecture et production d'écrit

L'accueil des TPS se fera en cours d'année de manière à ne pas les rater. (Il y a à ce jour deux demandes pour le retour des vacances d'hiver).

Mme Guibert demande le recensement à la mairie pour la carte scolaire qui est prévue mi novembre. Pour cela, il faut absolument regarder les naissances ainsi que se pencher sur les enfants qu'accueillent les nounous et sans oublier les enfants de la Ferrière-Airoux

c. Le protocole sanitaire

A ce jour nous sommes au niveau « socle » c'est-à-dire rien de particulier à part le lavage des mains plusieurs fois par jour, aération des classes et des locaux.

Il a été mis à disposition des détecteurs de CO2 : ils ne sont pas pratiques à faire fonctionner et la notice est en allemand. Toutefois, on se rend compte qu'il devient rouge très rapidement.

En tant qu'adulte, M.Brun, demande si on le sent ? La réponse est oui principalement quand on sort puis re rentre dans la classe.

Mme Guibert rappelle d'ailleurs le problème d'isolation pour sa classe et son bureau. La température est limite l'hiver quand il fait gris et très froid et il peut faire très chaud l'été.

Elle rappelle également la responsabilité des parents en cas de fièvre, et/ou positif à la covid. Si c'est le cas, passation d'un document à chaque enfant de la classe pour la délivrance d'autotest mais aucun retour ne sera demandé.

II. Vote du règlement intérieur

a. rappels

La partie grisée est le règlement départemental c'est à dire la partie générale commune à toutes les écoles du département. Le reste donne des précisions en fonction des écoles.

La partie coopérative scolaire : à la demande des parents une précision est faite sur le fait que sa participation est facultative. Certains parents rapportent à ce propos qu'elle est noyée à la rentrée dans les informations de rentrée et notamment sur le fait de préciser qu'il n'y a pas de maximum de participation.

Il est proposé de faire un document à part avec le rappel de tout ce que l'argent a permis d'acheter ainsi qu'une explication sur le côté facultatif et le montant.

Pas de modification du règlement intérieur et il est validé.

b. Présentation des PPMS réactualisés et bilan exercice incendie

Attentat intrusion : l'exercice sera réalisé le 18/10/2022 vers 11h.

Risques majeures :

Sécurité incendie : réalisé le 26 septembre. Nous n'avons toujours pas d'alarme. Un cantonnier vient déclencher. Ça ne s'entend pas. Voir pour mettre un détecteur dans les classes car signal non audible.

La commission sécurité sera contactée par la mairie pour mettre au clair les lacunes des ces PPMS.

Confinement : si nucléaire, prise d'une capsule d'iode sur ordre du préfet. Le lieu de confinement se trouve dans la grande salle attenante au réfectoire de la maison de retraite en descendant par la cantine. On y trouve alors un point d'accès aux toilettes ainsi qu'une mallette avec tout le nécessaire pour patienter en attendant d'autres recommandations.

III. Equipement numérique

Une demande a été faite à la base pour la maternelle. C'était une urgence que cette classe ait au minimum un système de projection. Le reste du matériel de l'école nécessite effectivement d'être réactualisé.

Actuellement, il y a un plan équipement numérique avec subvention sur dossier qui est validé ensuite par le rectorat sachant que 70% est pris en charge par l'Etat.

L'idée retenue après réunion : installation d'un ENI (écran numérique interactif) dans chaque classe avec tous les logiciels qui vont avec et un portable pour chaque enseignant, un lot de 10 tablettes ainsi que la maintenance et mise en route.

Les devis sont en cours car il y a un modèle préconisé par l'éducation nationale.

La demande est faite pour toute l'école, toutefois, maintenant il faut que l'appel à projet soit accepté.

La mairie est consciente que le numérique est un véritable enjeu notamment pour apprendre aux enfants à s'en servir de manière raisonnée.

Ce projet est en cours pour l'année civile 2023 mais cela reste à voir si ça se fait en fin d'année scolaire ou après.

S'il y a une mise en place, les enseignantes auront un accompagnement par les conseillers pédagogiques pour la prise en main.

Relance de M.Brun : Favorable au projet numérique mais rappelle toutefois que le montant global des fournitures doit être augmenté notamment au vu du contexte actuel.

IV. Temps périscolaires : garderie, cantine.

Afin d'améliorer ces temps là, les personnels enseignants se sont réunis avec les personnels municipaux pour faire le point sur le ménage mais aussi sur la cantine.

Du côté de la cantine certains parents font remonter des problèmes notamment sur la qualité des repas servis mais également sur le tarif : 3,60€ le repas.

Le maire a confirmé lors de cette réunion qu'il n'y aura pas d'augmentation pour l'année à venir. La question se pose également sur un tarif identique entre un élève de maternelle et un d'élémentaire ? Le maire envisage un repas à 1€ en fonction du coefficient familial.

Il a été demandé au personnel de mairie (Marie Niquet et Leslie Marchand) de faire un rapport sur chaque repas afin de faire un bilan au prochain conseil d'école.

Une demande de la part de l'équipe enseignante a été faite également afin que le personnel de mairie puisse s'appuyer sur une charte pour préciser les règles. Un système de croix est mentionné avec par exemple un appel de la mairie aux familles au-delà de trois croix. Les enfants ont besoin qu'on leur rappelle que les règles sont les mêmes sur les temps scolaires et périscolaires. Cette charte doit être mise en place et transmise aux parents.

Il est également demandé :

- 1) si les enfants ont accès à l'eau sur les temps périscolaires, notamment :
« Est ce que les enfants ont des gourdes sur le temps de garderie ? » La réponse : « pas particulièrement ». A revoir pour les maternelles qui n'ont pas du tout de gourde à part les GS afin de trouver une solution.
- 2) si tous les enfants ont un gouter dans le sac à 16h? Si jamais ce n'est pas le cas, avoir de quoi proposer aux enfants.

V. Projets pédagogiques 2022/2023.

Ecole et cinéma pour les trois classes

La piscine est réouverte : 2 périodes pour les classes d'élémentaire 1 seule pour les maternelles.

Judo : pour la classe des gs-cp-ce1 en période 3 le jeudi de 9h15 à 10h15 (5 séances)

USEP : inscription des 2 classes d'élémentaire

Prix chronos : prix littéraire avec des livres à lire dans la classe en lien avec le collège. Il y a un vote pour le livre que l'on a préféré suivi d'une rencontre avec les collégiens. (classe ce2 cm1 cm2)

Pas de cross du collège cette année pour les CM pour plusieurs raisons : le collège a prévenu tardivement, les deux autres enseignantes sont à la piscine ce jour là alors que les PS sont sur l'école sur un temps de sieste mais aussi la date (dernier jour de classe avant les vacances de la Toussaint).

Climat scolaire et jeux de cour : une maman rapporte qu'il n'y a que le foot actuellement et demande s'il est possible de mettre en place avec eux un projet d'utilisation de la cour mais pas uniquement avec le foot.

L'équipe enseignante y a réfléchi et pense notamment au hockey, jeux de raquette, corde à sauter avec un système d'inscription.

Projet art et développement durable : Blandine Trouville qui est une plasticienne et qui propose un travail autour de la mosaïque avec du matériel récupéré interviendra cette année sur l'école pour les trois classes.

Labellisation EDD : on avait proposé des actions l'année dernière. Il faut plusieurs partenaires. L'année dernière, il y a eu un manque de communication. Cette année, nous allons être aidés pour la mise en place du dossier.

Des actions réalisées et d'autres sont prévues notamment :

- avec les poubelles afin de trier le papier dans chaque classe.
- en fin d'année il y aura une présentation de la fresque du climat
 - Mme Guibert souhaiterait travailler avec la LPO
- La classe de CE2/CM1/CM2 est inscrite au projet « Porté disparu » de l'OCCE
- Christophe Desbans viendra pour sensibiliser l'école notamment sur le tri.
- éventuellement une visite du centre d'enfouissement à Sommières sera prévue afin de prendre conscience des déchets et de qu'ils deviennent.

La labellisation mettrait en valeur l'école.

M. Garnache propose un compost. A voir dans les projets de communauté de commune.

VI. bilan des travaux réalisés et aménagements à envisager.

Rappel de l'importance de la création d'un local fermé pour le matériel de sport. La mairie a prévu d'acheter le matériel et peut-être de commencer pendant les vacances d'automne.

Réfection de la cour : c'est un crève cœur d'enlever l'arbre mais il est envisagé de refaire le sol de la cour seulement si l'arbre est abattu. Une réflexion doit être faite sur comment aménager la cour... C'est également en discussion avec l'Ape qui aimerait investir dans une structure.

Présidente : Mme Guibert

Secrétaire : Mme Winder